

L'université ancienne, modèle pour une nouvelle Renaissance en Europe

L'université de Louvain appartient à la grande famille de la cinquantaine d'universités européennes fondées au Moyen Âge. Ces institutions ont de nombreuses caractéristiques remarquables que nombre de scientifiques lient à la floraison et à l'épanouissement de l'Europe comme puissance dominante dans la période moderne. À l'heure où la domination de

l'Occident prend fin, on peut se demander quelles furent ces caractéristiques passées tellement porteuses, dans l'espoir peut-être de pouvoir mieux collaborer – et rivaliser – avec les puissances émergentes d'aujourd'hui.

Les universités sont des institutions très persistantes au cours du temps. En particulier, plus persistantes que les États eux-mêmes. Née dans le duché de Brabant, notre université devint bourguignonne, puis espagnole, puis autrichienne. Dissoute par la première République française, ressuscitée dans le cadre des royaumes des Pays-Bas puis de Belgique, elle est maintenant sous la juridiction des Communautés flamande (pour la KU Leuven) et française (pour l'UCLouvain). Si ces communautés venaient à disparaître, et leur financement à se tarir, l'université survivrait sans doute, changeant ses modes de financement et d'organisation, mais prodiguant toujours enseignement et recherche.

Un des secrets de la résilience des universités réside dans leur mode d'organisation. Au départ, les universités sont décidément *bottom up*. Associations volontaires de maîtres et d'étudiants dans un but commun, guildes ou corporations, elles profitent de l'existence de la notion de personne morale issue du droit romain. Jouissant dès le départ d'une large autonomie et de nombreux droits, dont celui de justice, leur histoire est une lutte incessante pour préserver cette autonomie des puissances désireuses de les contrôler, État ou Église. Aujourd'hui, notre université a pu garder certaines de ces caractéristiques, mais fait face à deux menaces qui pèsent sur son autonomie : la régulation croissante (du moins en Fédération Wallonie-Bruxelles) qui vise à réglementer toujours



Page frontispice du cartulaire de l'université vers 1450. Le registre consigne scrupuleusement les privilèges de l'université et des cinq facultés figurées dans la moitié supérieure de la miniature.

plus les activités des universités et à les transformer en administrations publiques ; la corporatisation, qui transforme les universités en sociétés anonymes, les étudiants en clients, et développe la communication jusqu'à effacer le reste.

Outre l'autonomie, la méritocratie est un des piliers du succès des universités. La réussite de l'Europe par rapport au reste du monde est souvent attribuée à l'abandon des logiques familiales et claniques au profit d'une organisation ouverte qui transcende les liens familiaux. Les universités participent à ce mouvement. Pour y être recruté comme étudiant ou professeur, le mérite compte. Bien sûr, d'autres logiques sont parfois présentes, favoritisme et népotisme, mais



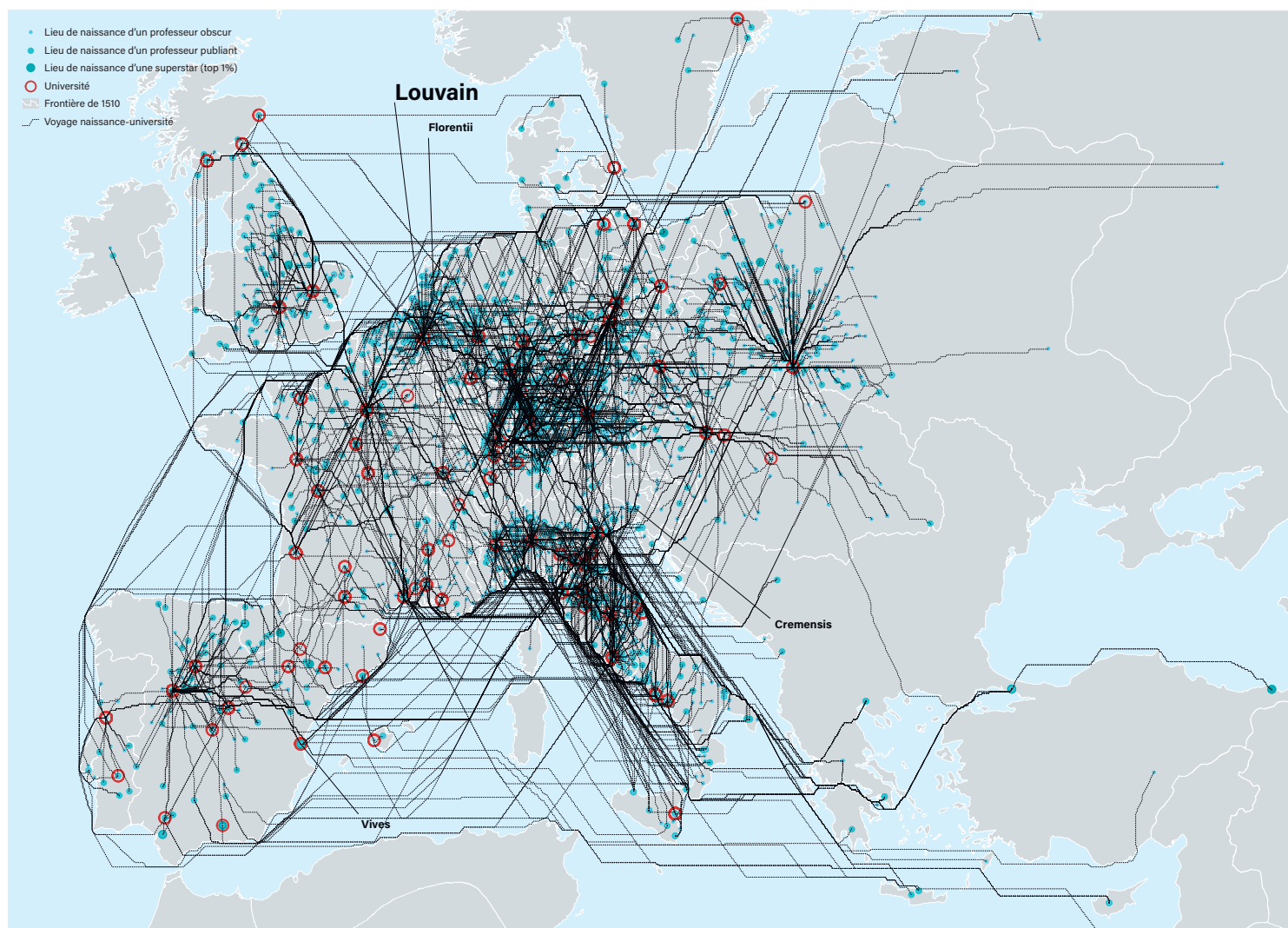
Jean-Marie Baud (1776-1852). Né en Savoie et d'abord médecin militaire et chirurgien français, il embrassa la carrière académique à Louvain en 1821. Après l'indépendance de la Belgique, il s'engagea aussi dans la vie politique de la cité. Son cas est exemplaire de la mobilité et de la méritocratie activées par le temps des révolutions entre 1789 et 1830.

elles sont combattues. L'histoire nous montre que la méritocratie a un ennemi mortel, outre le népotisme : l'idéologie. L'Europe dans son ensemble, et ses universités en particulier, ont particulièrement souffert de la lutte entre protestants et catholiques. À partir du moment où il faut faire allégeance à une certaine religion pour enseigner, la méritocratie recule. Notre université a perdu de nombreuses décennies quand l'Église a voulu mettre au pas les professeurs jansénistes. Et aujourd'hui ? Les universités du monde restent en proie à l'ingérence idéologique dans leurs affaires, qu'elle vienne de gauche ou de droite. Les débats virulents autour du wokisme dans les universités américaines ou du nationalisme dans les universités polonaises ou hongroises peuvent parfois mener jusqu'à l'exclusion de professeurs ou au démantèlement d'universités entières (c'est le cas de la Central European University qui a dû fuir Budapest pour Vienne).

La mobilité est la troisième vertu cardinale de nos universités. Une très vaste littérature documente la mobilité des étudiants européens durant le Moyen Âge. Cette mobilité est un fait de première importance, d'ailleurs à la source de nos cercles et de nos régionales, qui sont les héritiers lointains des nations d'autrefois. La mobilité des professeurs est elle aussi un fait majeur. La figure ci-contre illustre la mobilité dans le monde académique européen lors du premier siècle de l'existence de l'Université de Louvain. Les universités existantes sont montrées par les cercles rouges. Les points bleus reprennent les lieux de naissance des professeurs. Trois professeurs de Louvain sont indiqués : Florentii, Vivès et Cremensis. La taille du point indique la notoriété de chacun, basée sur ses publications. Les traits discontinus représentent le chemin hypothétique entre leurs lieux de naissance et leurs lieux d'enseignement. Les limites des États sont celles de 1510.

La mobilité a de nombreuses vertus. Avec la mobilité des personnes, les idées circulent. Même aujourd'hui, où les idées circulent aussi sans support physique, il reste crucial de bouger pour ouvrir son esprit et celui de nos doctorants et doctorantes. La mobilité renforce la concurrence positive entre les universités et sert de bouclier contre les dérives possibles. Le cas extrême est celui des savants juifs

Le monde académique européen, 1425-1540



Source: projet ERC 883033, <https://perso.uclouvain.be/david.delacroix/uthc.html>

en Allemagne nazie qui ont pu fuir et poursuivre leur vie académique grâce aux liens qu'ils avaient tissés dans le grand réseau des universités européennes et américaines. Un monde académique sans mobilité serait un monde où les étudiants seraient prisonniers de leur université locale, bonne ou mauvaise, et où les idées circuleraient en circuits courts.

Tout comme les êtres vivants, les universités naissent, grandissent, atteignent une apogée et déclinent. Parfois elles meurent, parfois elles

renaissent. À l'occasion des six cents ans de l'Université de Louvain, nous pouvons souhaiter que nos universités-sœurs, et que les universités européennes en général, regardent leur histoire et les raisons de leurs persistance et succès pour mieux affronter le monde de demain, qui s'annonce concurrentiel et non dépourvu de défis.